



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 28
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 7
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 24.057/DK

OBJET : CESSIION DU TERRAIN DU BOULODROME SIS 157 ROUTE DE BRIE - PARCELLE CADASTREE AV 484P

SEANCE DU 25/06/2024

LE MARDI VINGT-CINQ JUIN DEUX MILLE VINGT-QUATRE A 19H06, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Eric ADAM, Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER, Madame Marie-Hélène EUVRARD, Monsieur Timotée DAVIOT,
Madame Nathalie MAGNIN, Monsieur Nicolas DOHIN, Madame Céline PAVILLON,
Monsieur Dominique SERGI, Madame Claudine ROSSIGNOL, Madame Nathalie ALCARAZ,
Monsieur François FAREZ, Madame Clarisse ANDRÉ, Madame Christie GEY,
Monsieur Manuel DE CARVALHO, Madame Elisabeth FALOU, Madame Evelyne BERTELLI,
Monsieur Guillaume PEYTAVIN, Monsieur Serafino SERRAVALLE, Monsieur Serge BADENS,
Monsieur Eric BASSET, Madame Henriette SPIEGEL, Monsieur Jean-Marc TREUIL,
Monsieur Jean-Michel MATHY, Monsieur Arnaud DEGEN, Monsieur Kilé Olivier YENGE

POUVOIRS :

Monsieur Lionel SENTENAC a donné pouvoir à Monsieur Manuel DE CARVALHO,
Monsieur Franck PEROIS a donné pouvoir à Monsieur Nicolas DOHIN,
Monsieur Jean FIORESE a donné pouvoir à Monsieur Serge BADENS,
Monsieur Nouridine SEDRATI a donné pouvoir à Madame Céline PAVILLON,
Madame Fatiha AKHSIL a donné pouvoir à Madame Claudine ROSSIGNOL,
Madame Françoise JUNGFER BOUVIER a donné pouvoir à Monsieur Dominique SERGI,
Madame Agnès BONAFOUS a donné pouvoir à Monsieur Arnaud DEGEN

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : monseurlemaire@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

Tout acte de l'Administration est réputé régulièrement fait à la Mairie

SEANCE DU 25/06/2024

OBJET : **CESSION DU TERRAIN DU BOULODROME SIS 157 ROUTE DE BRIE - PARCELLE CADASTREE AV 484P**

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur Le Maire,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2121-29 et L2241-1,

VU le Code de la propriété des personnes publiques, et notamment son article L3211-14,

VU la délibération du Conseil Municipal de Brunoy du 25 juin 2024, constatant la désaffectation et prononçant le déclassement du terrain de l'ancien boulodrome sis 157 route de Brie cadastré AV 484p,

VU l'avis du pôle d'Evaluation Domaniale de la Direction Départementale des Finances Publiques en date du 10 juin 2024 annexé à la présente délibération,

CONSIDERANT le projet porté par la société CDC HABITAT, s'inscrivant dans le cadre de la reconstitution de l'offre de logements voués à la démolition par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) des Hautes Mardelles, consistant à réaliser un programme global de 95 logements sur une partie du tènement foncier propriété de la commune de Brunoy constitué des parcelles AV 484 et AV 546, dont deux bâtiments comprenant 62 logements en accession incluant des surfaces commerciales et d'activités en rez-de chaussée sur le terrain de l'ancien boulodrome sis 157 route de Brie,

Sa Commission Grands Projets, Urbanisme, Environnement et Vie Economique entendue,

Après en avoir délibéré,

ADOpte

31 Voix Pour, 4 Abstentions

SEANCE DU 25/06/2024

OBJET : **CESSION DU TERRAIN DU BOULODROME SIS 157 ROUTE DE BRIE - PARCELLE CADASTREE AV 484P**

ARTICLE 1 : AUTORISE la cession du terrain de l'ancien boulodrome sis 157 route de Brie cadastré AV n°484p, d'une superficie de 2648 m² dont le plan est annexé à la présente délibération, au profit de la société CDC HABITAT, au prix de 1 786 400 €.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer la promesse de vente (ou le compromis de vente) relative à cette cession, tous les actes authentiques ainsi que tous les actes y afférents et à choisir l'étude notariale en charge de ces actes.

ARTICLE 3 : DIT que les frais afférents à la rédaction et la régularisation des actes authentiques seront à la charge des acquéreurs.

ARTICLE 4 : DIT que les recettes sont prévues au Budget communal.

ARTICLE 5 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

SEANCE DU 25/06/2024

OBJET : CESSION DU TERRAIN DU BOULODROME SIS 157 ROUTE DE BRIE - PARCELLE CADASTREE AV 484P

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 26/06/2024

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Acte publié sur le site de la Ville le : 27/06/2024

Nicolas DOHIN

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 24.057/DK

Objet de l'acte : CESSION DU TERRAIN DU BOULODROME SIS 157 ROUTE DE BRIE - PARCELLE
CADASTREE AV 484P

Thème Préfecture : 3 - Domaine et patrimoine / 2 - Alienations

Transaction Préfecture : 091-219101144-20240625-BRU_DE_23824_1-DE

Date de l'acte : 25/06/2024

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_23824_1

Date de réception en Préfecture : 27 juin 2024